

Suivi administratif

à relayer à **Geneviève** pour Système d'Information Partagé

L'objectif du suivi est de mieux accompagner les DA en gérant les différentes échéances au plus près. Merci d'y être attentif et de transmettre par mail à (glemaignanmaquet@gmail.com) chaque **nouvel événement** en particulier avec le **jour, le mois, l'année** (exemple Caribou a un rdv OFPRA le 12/12/2024 ou est allé au Guda (préfecture) le 28/02/2024 ou est désormais en Procédure Normale le 09/12/2023

Un très grand merci pour votre coopération

Prénom et NOM du Demandeur d'Asile :

Accueil au Collectif

(Les informations sont sur la fiche d'accueil ou sur le récépissé de demande d'asile du DA)

• Date d'arrivée en France	
• Date premier rendez-vous GUDA (préfecture)	
• Procédure normale accélérée ou Dubliné	
• Si dubliné, pays Dublin	
• Date envoi dossier à l'OFPPA (spada)	

Pendant les **trois premiers mois**

• Date réception ADA (Environ 1mois ½ après RV GUDA)	
• RV primo-arrivant au pôle humanitaire	
• Effectué (date), • suivi mis en place • refus.	
• Date ouverture des droits CMU (3 mois après arrivée en France)	
• Référent Cimade (nom)	

Pendant la **durée de la prise en charge**

• Date RV OFPPA	
• Décision OFPPA : BPI(*) Réfugié, ou Protection subsidiaire ou Rejet	
• Date de la décision OFPPA	
• Date Mise en place d'un recours CNDA	
• Nom de l'avocat pour CNDA	
• Décision CNDA : BPI Réfugié, ou Protection subsidiaire, (Débouté)	
• Date décision CNDA	

22/11/2023



Pôle Accompagnement

(*) BPI - Bénéficiaire de la Protection Internationale

SCANNEZ tous les documents - ceci peut être effectué au bureau et idéalement envoyés en PJ.